



Conseil de l'AAC – Points saillants de la réunion du Conseil de février 2021 (non officiel)

Points saillants de la réunion du Conseil du mercredi, 17 février 2021. Le texte complet de toutes les motions est publié dans On Course.

Le Conseil de l'AAC tient à remercier le juge suivant qui a annoncé qu'il prenait sa retraite :

- Roger Perron, C-B

Roger a siégé au Conseil d'administration de l'AAC et, à titre de juge, a jugé aux championnats régionaux et nationaux. Nous le remercions pour ses années de service envers le sport de l'agilité au Canada et nous lui souhaitons une retraite agréable.

1. Le Conseil a approuvé l'adhésion de dix-sept nouveaux membres provenant de sept régions.
2. Le Conseil a prolongé la date d'application des exceptions de l'Énoncé de position relatif à la COVID-19 jusqu'au 31 décembre 2021. Vous trouverez la plus récente version sur le site Web <https://aac.ca/fr/node/956>
3. Le Conseil a approuvé la demande de Standsure Agility de tenir un OMNIUM ouvert à tous les 22 et 23 mai 2021. Vous pouvez trouver une description de cette nouvelle compétition à cette adresse : <https://aac.ca/fr/node/1005>
4. Le Conseil a approuvé la demande de For the Love of Dog visant la tenue du championnat régional N-É/T-N conjointement avec celui de la région N-B/ÎPÉ. Les dates sont à confirmer. Le pointage sera calculé comme s'il s'agissait de deux championnats régionaux distincts.
5. Pour les championnats régionaux de 2021 SEULEMENT, les clubs hôtes pourront accepter des inscriptions à des épreuves individuelles ou se déroulant sur une seule journée. Les règlements normaux des championnats régionaux s'appliqueront à ces inscriptions et les jouets et la nourriture seront interdits dans l'enceinte. Seuls les chiens qui sont inscrits aux six manches pourront obtenir un classement au championnat régional. L'acceptation de ces inscriptions est à la discrétion des clubs hôtes. Ils peuvent accepter des inscriptions pour une épreuve individuelle ou les épreuves d'une seule et même journée après la clôture des inscriptions au championnat régional.
6. Pour les championnats régionaux de 2021 SEULEMENT, les chiens peuvent obtenir des pointages qualificatifs appropriés à leur niveau pour les parcours sans faute faits championnat régional. Cela comprend toutes les manches du championnat et toutes les épreuves de niveau expert qui se tiennent sur le site avant le championnat régional, à condition qu'aucune épreuve appropriée au niveau du chien ne soit offerte et que le pointage soit conforme aux règlements de l'AAC pour ces épreuves. Pour les manches d'enjeu, il faut accumuler un minimum de 28 points pendant l'ouverture et réussir l'enjeu sous le temps accordé. Les clubs hôtes de sont pas obligés de fournir des rubans de qualification et des rubans de titres, mais peuvent le faire s'ils le désirent.

7. Étant donné l'annulation du championnat mondial 2021 de l'IFCS, l'équipe nationale d'agilité de 2019 l'AAC est dissoute. La direction de l'équipe nationale s'occupera du remboursement des dépôts faits par les membres de l'équipe.